



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 52227

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la proposition formulée dans le rapport du Conseil national des barreaux, consistant à exclure le recours à la visio-conférence en cas de refus de l'une des parties ou de l'intéressé. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52227

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2541

Question retirée le : 5 avril 2016 (Fin de mandat)